



## Infos de la Mairie

### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

#### **POUR TOUTES VOS DÉMARCHES, MERCI DE VENIR EN MAIRIE AVEC LES ORIGINAUX DES PIÈCES EXIGÉES**

Vous pouvez faire cette démarche avant le 31 décembre de chaque année pour pouvoir voter l'année suivante. Elle s'effectue en mairie à condition de fournir les pièces habituelles.

Si vous êtes ressortissant de l'un des 28 pays de l'Union européenne, vous devez également produire les mêmes documents ou bien une carte de séjour ou de résident. Enfin, les personnes qui n'habitent pas Verniolle, mais qui y paient des impôts depuis au moins 5 années consécutives, peuvent aussi s'inscrire sur la liste électorale, à condition d'en apporter la justification (certificat de la perception).

Cette inscription est nécessaire si vous avez récemment emménagé dans la commune ou bien si vous avez déménagé à Verniolle. Signaler son changement d'adresse suppose de se réinscrire sur la liste électorale.

Conditions : avoir 18 ans, être de nationalité française (les ressortissants de l'Union européenne peuvent s'inscrire pour les élections municipales, communautaires et européennes)

Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, factures électricité, téléphone...) :

#### Le vote des Européens :

En application des dispositions du traité de Maastricht, les citoyens européens peuvent exercer leur droit de vote (et d'éligibilité), dans l'État où ils résident, lors des élections au Parlement européen et lors des élections municipales et communautaires. Contrairement aux électeurs Français, l'inscription sur une liste électorale complémentaire, spécifique à chacune de ces élections, n'est pas obligatoire et est établie à la demande de l'intéressé. Outre la preuve de l'identité du demandeur, par un document en cours de validité et d'une attache avec la circonscription du bureau de vote, il convient d'avoir la nationalité d'un des États de l'Union autres que la France et jouir de ses droits civiques.

### **ELECTIONS MUNICIPALES**

#### **MODIFICATION DU CODE ELECTORAL**

Candidatures dans les communes de 1 000 habitants et plus, Verniolle : 2317 habitants recensés (INSEE)

Pour les prochaines élections municipales qui auront lieu les dimanche 23 et 30 mars 2014, les candidats devront déposer leur liste en nombre égal au nombre de conseillers municipaux à élire (19 pour Verniolle) et ordonner les noms suivant le principe de l'alternance des sexes donc pour Verniolle 19 candidats alternativement de sexe différent soit 10 hommes et 9 femmes si la tête de liste est un homme, soit 10 femmes et 9 hommes si la tête de liste est une femme. Le code oblige, par ailleurs, à présenter sur ces listes pour le conseil municipal des candidats qui seront également fléchés pour être élus conseillers communautaires pour représenter la commune à l'intercommunalité. La liste de candidats conseillers communautaires pour la commune sera également présentée en tenant compte de la parité par alternance des sexes. Les électeurs devront donc aussi modifier leur façon de voter puisque la règle est le *scrutin majoritaire avec une dose proportionnelle* : on attribue d'abord la moitié (arrondie si nécessaire à l'entier supérieur) des sièges à pourvoir à la liste qui a le plus de voix ; les autres sièges sont répartis entre toutes les listes ayant eu plus de 5 % des suffrages exprimés (y compris la liste majoritaire) à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

**Attention : tout bulletin rayé est nul.**

## L'école de Verniolle

Voilà trois mois que la rentrée a eu lieu avec les nouveaux rythmes scolaires. L'organisation mise en place par la commune fonctionne bien. Le personnel de l'ALAE a accepté la modification de ses horaires afin d'apporter au service une réponse professionnelle et de qualité.

Les conseils de classe des deux écoles se sont déroulés début novembre.

Le bilan du conseil d'école primaire montre la volonté toujours présente de l'équipe enseignante à construire des projets en collaboration avec les parents d'élèves sur des sorties et classes découvertes- Les parents d'élèves élus pour l'année 2013 2014 sont peu nombreux, mais semblent prêts à s'investir et à créer une nouvelle dynamique.

Des investissements ont été réalisés par la municipalité en mobilier scolaire et en matériel informatique, mais aussi dans le câblage de toutes les classes afin de supprimer le réseau wifi. Les travaux de maintenance se poursuivent. Le gravier de la cour va être retiré prochainement.

Pour l'école maternelle les investissements pour l'année 2014 vont être importants. En effet les nombreuses infiltrations d'eau constatées depuis plusieurs mois vont nécessiter la réfection complète de la toiture sur la partie ancienne de l'école. Ces travaux représentent un gros investissement qui ne peut plus être reporté.

L'installation du module de jeux va débuter prochainement et offrir aux enfants un espace ludique sécurisé et adapté.

Le point noir de l'école maternelle est pour cette année scolaire la baisse des effectifs. Aujourd'hui nous comptons 82 enfants inscrits. Les prévisions pour la rentrée 2014 sont de 65 enfants environ ce qui va sûrement engendrer la suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée

**Nous demandons aux parents d'enfants qui auront 3 ans, au cours du premier trimestre de l'année 2014, de se rapprocher de la mairie afin d'inscrire leur enfant avant la fin du mois de février. En effet la directrice doit fournir à l'inspection un état prévisionnel des effectifs avant le mois de mars.**

Je compte sur votre vigilance afin que l'école conserve un taux d'encadrement acceptable pour son bon fonctionnement.

Bernard Audubert adjoint aux affaires scolaires.

## Citoyenneté

Au 8 rue de Mounic, une bordure de lavande a été arrachée sciemment pendant l'absence des riverains. Acte de vandalisme ou malveillance, ce genre de comportement déplorable nuit à la bonne entente et au bien être des habitants de Verniolle.



## En cette fin d'année, l'A.L.A.E a plusieurs rendez-vous.

**Le 7 décembre** nous participerons au marché de Noël organisé par l' A.P.E ( association des parents d'élèves ) . Sur notre stand ,nous proposerons des paniers gourmands et des décorations de Noël confectionnés par les enfants de l'A.L.A.E primaire et maternelle.

**Le jeudi 19 décembre** à partir de 18 h au restaurant scolaire les chanteurs et danseurs de l'A.L.A.E primaire se produiront sur scène : country, zumba et chants.

**Et enfin le 20 décembre** pour rester dans la magie de Noël les enfants de la maternelle monteront sur scène : théâtre et danses de Noël. Les animatrices vous attendent très nombreux au restaurant scolaire à partir de 18h30.

## Dans le bon sens



La Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de Pamiers-Les Pujols (CCE) s'est réunie le 6 novembre 2013 à la Sous Préfecture de Pamiers. L'ADIRAPP (l'association qui défend les habitants proches de l'aérodrome des Pujols) voulait améliorer son fonctionnement en demandant à être consultée avant même sa convocation pour proposer des points à mettre à l'ordre du jour. Nous avons été entendus et un « comité permanent » va désormais préparer les réunions de la Commission avec la participation de toutes les parties prenantes.

Nous souhaitons également apporter notre contribution à l'actualisation du « **code de bonnes pratiques** ». Ce texte s'est révélé fort utile. Mais on peut encore diminuer le nombre d'entorses. On peut aussi augmenter l'amplitude de la pause méridienne et passer d'une heure et demie à deux heures franches de 12 h 00 à 14 h 00. Tous les partenaires semblent d'accord, à l'exception du Para Club seulement soucieux de rentabilité. La commission des usagers va être saisie.

Nous voulions aussi un vrai débat sur l'éventualité d'un accueil des ULM sur l'aérodrome des Pujols. Il a eu lieu. Nous avons montré comment le Syndicat mixte avait « subrepticement » modifié ses statuts pour permettre l'accueil, auparavant interdit, de ce type d'aéronef sur le site. Notre souci était d'empêcher qu'en autorisant les ULM multiaxe cela entraîne l'envahissement du ciel ariégeois par tous les autres ULM : paramoteurs, pendulaires, autogires, aérostats et autres hélicoptères... Nous avons obtenu l'assurance que seuls les ULM multiaxe assimilables à de petits avions gérables dans le cadre d'un aéroclub seraient autorisés à venir aux Pujols. C'est nous semble-t-il un compromis acceptable.

Voilà donc trois décisions qui vont dans le bon sens : le sens de l'intérêt général.

La Tour-du-Crieu, le 9 novembre 2013. Yves Ripoché Président

## REV

### CONCERT POUR CLOTURER L'ANNEE EN CHANSONS

REV, Réflexions, Echanges à Verniolle, c'est la petite université populaire qui invite le 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois toutes les personnes curieuses de découvrir un univers culturel, philosophique, économique, social lors d'une conférence-débat très conviviale.

Pour clôturer l'année, l'association verniollaise vous convie le vendredi 13 décembre dès 21 h à un concert animé par les « Poésiciens », 3 musiciens ariégeois, qui vont faire vivre la chanson française à textes.

Cette soirée, gratuite et ouverte à tous, (participation au chapeau), sera aussi l'occasion d'échanger à l'entracte autour de douceurs de Noël et de boissons épicées.

Adhérents de REV, amateurs de musique, curieux, n'hésitez pas à franchir la porte du Foyer Rural, vous ne le regretterez pas et serez vous aussi conquis par cette dynamique association.

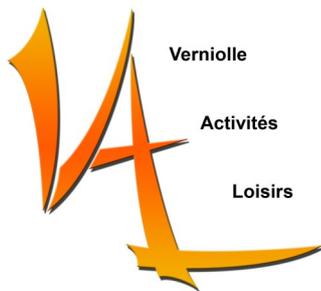
Vous pouvez aussi noter, d'ores et déjà, la date du samedi 14 juin 2014 où REV et sa grande sœur la PUPAL co-organiseront le centième anniversaire de l'assassinat de Jean Jaurès lors d'une journée événementielle avec expositions, conférences et spectacles **autour de ce grand homme à la fois philosophe, journaliste, acteur politique... et bien d'autres choses encore.**

**N'hésitez pas à venir vous joindre à la passion des REVeurs.**

Programme à venir pour l'agenda de la Feuille d'Aulne :

**Vendredi 13 décembre 20 h 30 Salle du Foyer rural Concert de chansons françaises « Les Poésiciens »**  
Conférence-débat à partir de 20 h 30 Salle de Réception de la Mairie

MERCREDI 22 JANVIER	Sur les pas d'Adelin Moulis	Paul Garrigues
MERCREDI 26 FEVRIER	Eclairage économique	Patrick Mignard



Depuis le mois de septembre Verniolle Activités Loisirs a repris ses activités avec une bonne fréquentation de 150 adhérents répartis dans nos différents ateliers.

L'arrivée de Sandrine Prenant avec l'atelier danse-Jazz a dynamisé la section enfant, son professionnalisme et sa gentillesse ont séduit très vite les apprentis-danseuses. Entre les activités danse, théâtre et kung fu, 90 enfants fréquentent l'association.

La nouvelle saison a débuté avec une exposition de l'atelier encadrement et elle se terminera avec celle de l'atelier peinture du 7 au 14 juin 2014. A noter dans votre agenda !

Le V.A.L. se tourne vers l'extérieur, ainsi grâce à un partenariat avec le club de photo « Objectif 09 » une exposition de photos a eu lieu à la mairie de Verniolle courant novembre. Dans un tout autre domaine : celui de la danse, le 23 novembre un stage de danse africaine sous la direction de Mamadou Kota a eu lieu en collaboration avec l'AGV. Ce jour là, la chaleur de la danse et de la musique traditionnelle africaine a fait monter la température de quelques degrés. Tout cela dans un esprit d'échange et de convivialité.

Le V.A.L. vous propose de venir à la rencontre des autres ateliers : yoga, marche, loisirs créatifs.

Pour tout renseignements : tél- 07.81.50.75.43. ou [www.verniolleloisirs.fr](http://www.verniolleloisirs.fr)

### **DATES A VENIR... ET A RETENIR !**

<b>DATES</b>	<b>MANIFESTATIONS</b>
SAMEDI 7 DECEMBRE	APE : Marché de NOËL
JEUDI 12 DECEMBRE	LOTO des Aînés
VENDREDI 13 DECEMBRE	REV : Clôture festive d'année Salle du Foyer rural — Musique française — Les Poésiciens
SAMEDI 14 DECEMBRE	LOTO Amicale des Sociétés
JEUDI 19 DECEMBRE	à partir de 18 h au restaurant scolaire les chanteurs et danseurs de l'A.L.A.E primaire se produiront sur scène : country, zumba et chants. <b>Au Foyer Rural à 14h30</b> , la Municipalité organise le gouter des Aînés (se faire inscrire à la Mairie).
VENDREDI 20 DECEMBRE	Les enfants de la maternelle monteront sur scène : théâtre et danses de Noël.
DIMANCHE 22 DECEMBRE	A l'Eglise à 18h, concert de Noël avec l'harmonie de Varilhes
MERCREDI 22 JANVIER	REV : sur les pas d'Adelin Moulis avec Paul Garrigues

# Verniolle

## Feuille d'Aulne



### Les Aînés de Verniolle ont découvert l'Alsace

Les adhérents du club des Aînés sont partis pour un séjour d'une semaine en Alsace début septembre. Un voyage qui s'est passé dans la bonne humeur et la convivialité. Les visites des différents sites ont été vraiment appréciés. Etant logés à l'hôtel à Bischwihr à 6 km de Colmar notre première visite fut pour la petite Venise et la très fleurie ville de Colmar. Ensuite l'incontournable route des vins avec les beaux villages de Ribeauvillé, Riquewihr et Kayserberg. Bien sûr la route des vins supposait aussi la dégustation des fameux cépages alsaciens qui sont au nombre de 7, rassurez-vous tout notre petit monde était en pleine forme à la sortie de la cave. L'étape suivante nous conduisit à Eguisheim classé plus beaux villages de France, c'est une petite merveille situé au milieu des vignes. Ensuite Mulhouse où les passionnés d'automobile furent ravis de voir les modèles exposés depuis les premières voitures jusqu'à nos jours. Dans ce périple Strasbourg, capitale de l'Alsace avait une place privilégiée avec sa célèbre cathédrale et sa petite France. Visite aussi d'une ferme près du village de Munster, où nous fûmes ravis d'assister à la confection du munster par un marcaire (paysan alsacien) plein d'humour. Notre séjour se termina par un peu d'histoire avec la visite de la ligne Maginot, le site du Vieil Armand et le mémorial du Linge où les tranchées de la guerre de 1914-1918 sont entretenues par des passionnés. Après un séjour pour le moins ensoleillé le dernier jour la brume et le froid nous attendaient sur la route des Crêtes et le Ballon d'Alsace. Très beau voyage avec des images inoubliables.



### Les projets du club des Aînés

Après l'épisode de l'Alsace le club des Aînés a repris ses activités au quotidien. Les adhérents se sont retrouvés le 29 Septembre pour le repas de rentrée suivi du traditionnel bal. Les mois suivants les repas s'enchaîneront: le 27 Octobre, le 24 Novembre, le 15 Décembre et au mois de Janvier 2014 l'assemblée générale suivie d'un bal. A l'occasion de cette journée les adhérents pourront renouveler leur carte et nous accueilleront avec plaisir les nouveaux. En dehors des repas les activités pétanque et belote ont repris tous les mardis et vendredis après-midi. Le mercredi 16 Octobre une journée belote a été organisée avec 44 équipes inscrites. Un excellent repas nous a été servi au restaurant scolaire à l'initiative de Yannick et Gaby.

En dehors des repas les activités pétanque et belote ont repris tous les mardis et vendredis après-midi. Le mercredi 16 Octobre une journée belote a été organisée avec 44 équipes inscrites. Un excellent repas nous a été servi au restaurant scolaire à l'initiative de Yannick et Gaby. Le lendemain 17 Octobre c'était le premier loto des Aînés avec une participation encourageante. D'ailleurs deux autres lotos sont programmés pour le 7 Novembre et le 12 Décembre. Fin Novembre le 27 à 9 heures, la société Pro-Confort sera à Verniolle au foyer rural pour présenter ses nouveautés et offrira le repas de midi ainsi qu'un cadeau à chaque participant. En ce qui concerne les sorties, le club des Aînés avec le partenariat de l'Association Foires et Marchés organise pour les 6,7 et 8 Décembre un week-end aux Marchés de Noël en Provence. Pour l'année 2014 le bureau des Aînés envisage une escapade d'une semaine peut-être 9 jours en Bretagne. La sortie d'une journée sera peut-être un spectacle « Les folies Berchères » à Narbonne où un conteur à Saint-Bertrand de Comminges. Pour le week-end de trois jours on réfléchit soit la Camargue ou le Roussillon...

Pour l'instant le club des Aînés fourmille d'idées et est ravi d'accueillir de nouveaux jeunes retraités plein d'enthousiasme qui dynamisent le club et encouragent les responsables à proposer des activités intéressantes.



### **Petit marché des Saveurs**

La feuille d'Aulne est pour nous l'occasion de remercier ceux et celles qui dès l'inauguration de notre restaurant ont manifesté leur soutien pour nous aider dans notre projet. Le pari de relancer ce type de commerce à Verniolle était loin d'être gagné, mais deux mois après sa naissance « Les saveurs fermières des Pyrénées » est devenu au fil des jours, un lieu apprécié par les verniollais. Le scepticisme d'une réussite toujours de mise lors d'une initiative nouvelle à vite été balayée par la sympathie et la satisfaction exprimées par les uns et autres.

Outre l'activité de restauration, « Les saveurs fermières des Pyrénées » s'est étoffé d'une nouvelle structure de vente de légumes. Désormais, il sera possible aux uns et aux autres d'acheter des produits de la ferme au « Petit marché des Saveurs ». Fruits, légumes, œufs, pintades, canards, viandes de bœuf et d'agneau, salaisons (jambons, saucissons, magrets)... vous seront proposés dans l'ancienne pharmacie située Place de l'Hôtel de ville.

Tout autant que notre restauration, nous espérons, que les produits proposés seront appréciés par nos futurs clients.

Merci encore pour votre sympathie. Guylaine et Sébastien  
Pour toutes vos réservations au restaurant : 05 61 60 64 48



## Tennis Club Verniollais : L'école de tennis rebondit encore !



Le Tennis Club Verniollais poursuit vaillamment ses activités grâce à une équipe dirigeante dynamique et motivée.

La saison 2012/2013 s'est clôturée avec un effectif de 64 adhérents, ce qui constitue une nette augmentation par rapport à l'année précédente. Cela est en partie due à la création en 2012 de l'École de tennis qui attire de plus en plus d'enfants. Actuellement 17 jeunes âgés de 6 à 11 ans bénéficient des cours donnés par Patrice, Bernard et Christian. Il s'agit de deux groupes constitués depuis le mois de septembre 2013 : un groupe de petits débutants et un groupe de débutants un peu plus aguerris à la pratique. Les cours ont lieu pendant la période hivernale les lundis et mardis de 17 H à 18 H au tennis couvert de Varilhes, et cela jusqu'aux vacances de Pâques. Un grand merci donc au club voisin et partenaire qui prête ses installations avec beaucoup de plaisir.

Un groupe d'adolescents et d'adultes s'initie ou confirme ses gestes tennistiques le samedi matin avec Emmanuel et échange des balles dans la bonne humeur.

Au registre des nouveautés pour le club, un engagement pour la saison 2013/2014 en championnat interclubs régional, qui débutera au mois de mars 2014.

L'équipe séniors hommes qui avait brillé l'an passé en championnat « tennis entreprises », accèdera donc cette année à la division supérieure. Ce championnat débute en novembre et se termine en avril. De quoi donc occuper nos joueurs, renforcés cette année par l'arrivée de tennismen chevronnés, Bruno et Stéphane notamment.

Le club s'entoure de quelques partenaires qui seront promus sur des panneaux d'affichage autour des courts : Super U, Histoire d'Ongles, Cyndie Coiffure et Le Grain de Beauté sans oublier l'Épicerie Prununosa.

Si vous êtes intéressé par les activités du TCV, n'hésitez pas à nous rejoindre ou à consulter notre site : <http://sites.google.com/site/tennisclubverniolle/>

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE VERNIOLLE

L'Association Gymnastique Volontaire section de Verniolle (Association loi 1901 affiliée à la FFEPGV - Agrément Jeunesse et Sports) vous propose de découvrir le **Sport-Santé** par la pratique d'activités physiques diversifiées.

**La Gymnastique Volontaire est une pratique éducative, de proximité et en groupe, d'activités physiques diversifiées en salle.**

**Elle sert d'accompagnement pour entretenir, améliorer, dynamiser la santé, le bien être et la qualité perçue de la vie ainsi que les relations sociales et citoyennes.**

Créée en 1975, l'association Gymnastique Volontaire de Verniolle propose des cours de gymnastique encadrées par des animatrices diplômés de la FFEPGV.

Le mardi : de 20h15 à 21h30 **Actigym** Public adulte  
Le jeudi : de 18h30 à 19h30 **Actigym** Public adulte

Tous les cours sont mixtes et se font à la salle du Foyer Rural

**La cotisation annuelle est de 80.00€ (licence et assurance)**  
Contact : **Serge 05 61 68 01 94 / 06 32 35 78 85 /**  
**Françoise 05 61 67 28 47**

**Cours collectifs, composés d'exercices variés.**

- **LIA, step**
- **Techniques d'étirements, souplesse**
- **Musculation, renforcement musculaire, abdo-fessiers**
- **Sports collectifs, jeux d'opposition, jeux traditionnels**
- **Utilisation de divers matériels, haltères, élastiband,...**

Mail : [gymvolontaire.verniolle@orange.fr](mailto:gymvolontaire.verniolle@orange.fr) Vous pouvez également voir notre site **<gym volontaire Verniolle>**  
**VENEZ VOUS JOINDRE A NOUS**

## LES AILES BLEUES VERNIOLLAISES

Voilà trente ans maintenant que le club d'Aéromodélisme « Les Ailes Bleues Verniollaises », association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, tient au début de l'automne son assemblée générale ordinaire de fin d'année. Ponctuée par les rapports moraux et financiers habituels, cette assemblée est l'occasion pour le club de dresser le bilan de son d'activité 2013 et les perspectives pour 2014. Par ailleurs, l'AG est aussi le moment de renouveler le bureau de l'association.

Depuis de nombreuses années, le club s'est orienté vers l'accueil, la prise en charge et la formation des jeunes et des moins jeunes ce qui lui vaut le label de « Centre de Formation », reconnu par la Fédération Française d'AéroModélisme (F.F.A.M).

### **Au bilan 2013 on peut relever notamment :**

Un effectif stable d'environ 200 membres, de nombreuses journées d'activités sur le terrain (journée des collégiens, fête des Rois en janvier, fête de l'Omelette à Pâques, organisation du concours annuel du Comité départemental d'Aéromodélisme : le CDAM, organisation le premier week-end de Juillet d'un « Show Aérien », ouvert au public et accueillant de nombreux modélistes du département et de la région, et organisation de session de qualifications et de brevets divers : Qualification de pilote de démonstrations, brevets, etc...). Autant d'activités destinées à passer des moments conviviaux, dans une ambiance chaleureuse et familiale. Mais les membres du club participent aussi régulièrement aux manifestations organisées par les clubs voisins (Puivert, Saint Girons, Carcassonne, Etc.), voire plus lointains puisque certains n'ont pas hésité à aller jusqu'à Barcelone en Espagne, où ils ont représenté le club pour une rencontre d'avions équipés de réacteurs (Jets).

Tout au long de l'année, les membres sont invités à participer à l'entretien des installations : chemins d'accès, piste et infrastructures. Différents comités internes travaillent sur des aspects importants du fonctionnement du club : Sécurité des vols, comités spécialisés sur les problématiques avions, planeurs, hélicoptères, ainsi que la formation (moniteurs). Enfin, le club participe de manière active à la vie associative de Verniolle, avec notamment les différents lotos de l'amicale, et le forum des associations.

Pour 2014, le bureau a été partiellement renouvelé et se compose ainsi :

Président : Yves Bournet, Vice-Président : Guy Secco, Trésorier : Jérôme Bournet, Trésorier Adjoint : Cyril Perrin, Secrétaire : Philippe Delanef, Secrétaire adjointe : Sandrine Gabriel.

### **Perspectives pour 2014 :**

Toutes les actions menées en 2013 ont été reconduites. L'ensemble des dates retenues pour chaque événement est consultable par tous sur le site internet du club à l'adresse suivante :

<http://a-b-v-09.pagesperso-orange.fr/cariboost1/>

La manifestation phare de notre association est le « Show Aérien ». En 2014, la date a déjà été fixée au **dimanche 6 juillet, à partir de 9H30**. Un forum de discussion interne est en cours de réalisation, il permettra aux membres d'échanger sur bon nombre de sujets comme la sécurité, les modèles, la construction, la programmation des émetteurs de radiocommande, les motorisations, etc.

L'ensemble du bureau de l'association se tient à l'écoute de ceux qui souhaitent découvrir notre activité, et pour nous contacter, plusieurs possibilités : Se rendre sur le terrain, situé près de l'aérodrome de Pamiers les Pujols, notamment les samedis et dimanche après-midi,

Consulter le site du club : <http://a-b-v-09.pagesperso-orange.fr/cariboost1/>

Envoyer un mail au club : [secretaireabv@gmail.com](mailto:secretaireabv@gmail.com) ; Téléphoner au : 05 61 68 00 92.

C'est certain, 2014 sera encore une année pleine d'événements, de bons moments, et d'activité intense.

Nous attendons les visiteurs avec impatience, afin de partager avec eux notre passion, l'Aéromodélisme.



## L'Association des Parents d'Elèves de Verniolle,

(l'APE pour les intimes), a vu son bureau se renouveler dès l'année dernière.

Le bureau est cette année composé de Sandrine Chastang : Présidente, Céline Moreno : trésorière et Mona Freija : secrétaire.

Ces 3 membres sont épaulées et soutenues par un groupe de parents d'élèves sympathiques et motivés.

C'est donc du sang frais qui coule dans les artères juvéniles de cette APE version 2013-14 !

Nos projets pour cette année restent certes dans l'esprit qui a toujours porté notre APE : réunir des fonds pour aider nos écoles à concrétiser des projets ou bien à acheter du matériel : matériel sportif pour l'école primaire cette année ; abonnements à des magazines pour l'école maternelle.

Nous souhaitons cependant doubler cette ligne de conduite d'une visée plus large : réunir des fonds pour les écoles, oui ! Mais en organisant des actions à visée culturelle à l'intention des enfants et des familles dans l'idée d'animer notre beau village !

Cette nouvelle ligne de conduite a déjà séduit nombre de parents d'élèves mais aussi les écoles, l'ALAE, la Mairie la médiathèque, et les autres associations du village qui sont ravis d'apporter leur pierre à l'édifice.

Le premier projet cette année sera donc : un marché de Noël qui aura lieu le 7 décembre au cœur du village où nous pourrons retrouver les traditionnels stands artisanaux mais aussi des stands proposant des objets fabriqués par les enfants, des chocolats de Noël confectionnés par les petites mains volontaires de l'APE et bien entendu une buvette qui proposera boissons, vin chaud, soupe à l'oignon et même de la restauration en soirée.

Un véritable parcours culturel sera organisé autour de cet événement : des chants de Noël par la chorale (merci à eux !), mais aussi par les enfants (bravo à l'école primaire), des contes lus à la médiathèque (un grand merci aussi), le tout couronné d'un spectacle tout public offert par l'APE en fin de journée. Le père Noël, qui ne voulait pas rater ça, sera également de la partie !

Les autres projets de l'année seront : un videgrenier culturel (livres, BD, DVD, jeux vidéos...etc), une fête de la musique, un carnaval ... et bien sur notre aide lors des événements organisés par l'école si nous sommes sollicités.

★ **Marché de Noël**

**Samedi 7 Décembre**

**Place du village**

**VERNIOLLE**

**à partir de 15h**

L'artiste  
Coréo

★ **Animations gratuites toute l'après-midi**

**Lectures de contes**  
15h - 15h45 - 17h

**Spectacle gratuit 17h30**  
Clownerie - cirque - magie

**Buvette:**  
goûter - boissons  
restauration le soir

**Maquillage**  
Barbapapa

**Visite du Père Noël**  
16h - 18h30  
Photos

**16h - Chorale**  
16h30 - Chants des enfants

**Artisans, idées cadeaux**  
déco de Noël

**Stands des écoles et du village**

**APE des écoles de Verniolle**

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

Nous nous réunissons à peu près tous les mois (vous pourrez retrouver les dates et lieux des réunions de l'APE au porte-manteau de votre enfant ou bien sur le panneau d'affichage de l'école. Nous avons également une adresse mail : [ape09verniolle@laposte.net](mailto:ape09verniolle@laposte.net)

Le bureau prépare ces réunions à l'avance de manière à arriver avec un ordre du jour bien ficelé afin de gagner en efficacité et limiter ainsi le temps de la réunion (papotages et potinages en fin de réunion seulement !).

Nous sommes heureuses de porter des projets nouveaux et nous avons donc besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider à les concrétiser et à faire de Verniolle le plus beau des villages en faisant briller les yeux de nos enfants ! Chacun peut apporter son aide dans une ambiance détendue et selon ses menues compétences !

WANTED : Cuisiniers du dimanche, Apprentis chocolatiers, Décorateurs, Porteurs de matériel, Barmaids, Serveurs, Maquilleurs, Couturiers amateurs, Charmeurs de serpents ...etc !

Rejoignez-nous, c'est sans engagement !

L'association des Parents d'Elèves plein d'Idées de Verniolle.

## **EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 nov 2013**

### **PRIX DE VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE AUX PARTICULIERS**

#### **EXPOSÉ**

La commune procède chaque année à des coupes et abattages d'arbres. Ce bois de chauffage peut être vendu à des particuliers, en priorité aux habitants de la commune. Le prix de vente actuel de la stère est de 31,25€. Ce prix est inchangé depuis de très nombreuses années.

Il est ainsi proposé d'augmenter le prix de vente pour tenir compte de l'évolution des salaires dans la fonction publique et des fournitures.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU : L'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales

APRES EN AVOIR DELIBERE :

APPROUVE la vente de bois de chauffage communal aux particuliers et, en priorité aux habitants de la commune. FIXE à 35 euros le tarif de la stère de bois de chauffage, coupée à 1 mètre et non livré.

### **MODIFICATION N°1 DU PERMIS D'AMENAGER ET VENTE DES LOTS N°1 ET 4 DULOTISSEMENT LE CLOS DES IRIS.**

1) Le lotissement du Clos des Iris a été autorisé par arrêté du 02/11/2010. L'autorisation comprend un plan d'implantation des maisons qui entraîne des contraintes non justifiées sur le plan de l'urbanisme ou architectural pour les futurs constructeurs, les terrains n'étant pas situés dans un secteur classé ou protégé. Il est donc proposé de supprimer ce plan d'implantation. Conformément à l'article L.442-10 du code de l'urbanisme, cette opération nécessite une modification du permis d'aménager qui doit recueillir une majorité qualifiée (3/4 des propriétaires détenant les 2/3 de la superficie ou les 2/3 des propriétaires détenant les 3/4 de la superficie).

La commune en qualité de propriétaire des lots 1, 4, voirie et espaces communs doit se prononcer sur cette modification.

2) Le conseil municipal a dans sa délibération n°2012-54 du 19 juin 2012 fixé le prix de vente des lots à 75,86€ hors TVA sur la marge le m<sup>2</sup>. Seuls deux lots ont été vendus à ce jour et malgré les publicités effectuées, aucune offre d'achat n'a été reçue à la mairie depuis plus de 8 mois. Compte tenu de l'état actuel du marché immobilier, il est proposé de diminuer le prix de vente des lots afin de trouver un acquéreur et permettre de solder le remboursement de l'emprunt réalisé pour financer les travaux d'aménagement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU : - L'article L.442-10 du code de l'urbanisme

- L'arrêté du 02/11/2010 autorisant le lotissement Le Clos des Iris

- La délibération n°2012-54 du 19/06/2012 fixant le prix de vente des 4 terrains du lotissement Le clos des Iris

- L'avis de France Domaine du 24/09/2013 établissant à 80€ le m<sup>2</sup> la valeur des terrains

CONSIDERANT :

- Que le plan d'implantation des maisons annexé au permis de lotir constitue une contrainte injustifiée pour les constructeurs compte tenu de l'absence de secteur sauvegardé ou protégé,

- L'objectif d'accueil de nouvelles familles avec des enfants afin de maintenir les effectifs scolaires et éviter la fermeture de classes

- Que la commune n'a enregistré aucune réservation de lot depuis le début de l'année 2013, [Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 novembre 2013] Page 14

- Que la fixation du prix de vente à 69,28€ HT/m<sup>2</sup> soit 77,72€ TTC/m<sup>2</sup> compte tenu de l'application de la TVA sur la marge est sensiblement identique à l'évaluation de France Domaine,

- Que le prix de vente des terrains non bâtis constructibles constaté sur la commune en 2013 s'élève en moyenne à 62,34€ le m<sup>2</sup> (terrains destinés à la construction d'habitation),

- Que le marasme actuel du marché immobilier et les difficultés de financement justifient de réduire le prix de vente des lots,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ACCEPTE la modification du lotissement Le Clos des Iris par la suppression du plan d'implantation des maisons

CHARGE monsieur le maire d'établir la demande de permis d'aménager modificatif si la majorité qualifiée est atteinte

ABROGE sa délibération n°2012-54 du 19 juin 2012 portant sur le prix de vente des lots

FIXE le prix de vente des lots 1 et 4 du lotissement Le Clos des Iris à 69,28€ le mètre carré hors taxe soit :

Lot 1 : 76 323,66 euros, taxe à la valeur ajoutée sur marge incluse

Lot 4 : 73 005,24 euros, taxe à la valeur ajoutée sur marge incluse